

Sports et violences

Relations ambiguës ou réalité sociétale?

DOMINIQUE BODIN, STÉPHANE HÉAS, LUC ROBÈNE*

Maitres de conférences à l'UFR Staps de Rennes 2 et membres du LAS (Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie).

Le paradoxe du sport n'est-il pas de rassembler des individus qui s'opposent?

Parler de sport renvoie chacun de nous à une multitude d'images ayant marqué et rythmé notre vie. Le sport est sociabilité. Il est aussi éducation et socialisation par l'apprentissage de règles édulcorées et du respect des autres mais aussi par les vertus qu'il véhicule: combativité, efforts, persévérance... Il est rêve et stimule l'imagination: le sportif est un héros auquel les plus jeunes s'identifient, un modèle qu'ils imitent. Il n'y a qu'à observer une école de football le mercredi après-midi, et voir tous ces gamins répétant sans cesse les dribbles de Zidane, Beckham et bien d'autres. Le héros sportif est le nouveau héros des temps modernes porteur de valeurs et modèle intégrateur. Le sport est également un spectacle qui provoque des passions, engendre des émotions, et invite à la discussion. Enfin, il est cohésion sociale lorsque, en 1998, l'équipe de France de football «multicolore» devient le symbole, fût-ce temporaire, d'un pays «black-blanc-beur» uni dans la victoire.

Au-delà des présupposés laudatifs

Mais le sport change parfois de nature et connaît bien des dérives. Paraphrasant Bernard Jeu¹, on peut se demander s'il a toujours quelque chose à voir avec l'humanisme et la sagesse. À d'autres occasions, il peut évoquer les tricheries, dopages et violences. Des matches arrangés aux buts marqués de la main, des produits dopants utilisés aux dérivés mercantiles du CIO (Comité international olympique), il bouscule alors nos représentations collectives et nos idées reçues. Le sport peut également faire peur lorsque se produisent de temps à autre des affrontements ou des catastrophes entraînant des morts comme au Heysel en 1985, à Bastia en 1992 ou encore à l'Élis Park de Johannesburg en 2001. Il dérange alors au point parfois que médias et dirigeants en arrivent à cacher ou feindre d'en ignorer les dérives. Il en est ainsi du hooliganisme² qui, pour tous, est le fait des autres, des Anglais de préférence, de ceux de Liverpool en particulier depuis le Heysel en 1985, même si chaque pays en Europe connaît et subit ses manifestations qui, loin de diminuer, tendent à prendre de

l'ampleur dans de nombreux pays³. Il effraie et oblige les hommes politiques à réagir devant les troubles et manifestations racistes et xénophobes qui semblent se multiplier dans les stades de football un peu partout en Europe, plus particulièrement et très récemment en France, en Espagne et en Italie. Les manifestations et propos racistes et xénophobes des spectateurs, au sens générique du terme, ne sont ni nouveaux, ni plus nombreux qu'autrefois. Les mesures législatives qui ont été prises dans la plupart des pays d'Europe depuis quelques années pour endiguer ce phénomène⁴, tout en restant très souvent inappliquées, montrent à l'évidence que racisme, xénophobie et idéologies politiques ont déjà une histoire un peu partout en Europe⁵.

Ces violences ne sont pourtant qu'une anthologie des possibles à laquelle il conviendrait d'ajouter des violences plus feutrées comme les incivilités⁶ (contestation de l'arbitre, provocation des joueurs adverses), les violences verbales et symboliques habituelles (insultes à l'encontre des joueurs, des arbitres, provocations des supporters adverses), celles liées à la domination masculine, de la place (ou de l'exclusion) des handicapés ou encore de la négation des sportifs homosexuel(le)s dans un monde où les normes s'avèrent masculines et viriles, de la domination économique à travers, entre autres, le partage des bénéfices des JO au profit des pays développés, aux violences physiques subies et acceptées par les sportifs eux-mêmes (dopage, blessures, etc.) pour arriver à leurs fins. Ce qui entraîne parfois, pour certains athlètes de haut niveau à des blessures irrémédiables (dans le cas de la gymnaste française Élodie Lussac), à des modifications métaboliques irréversibles (dans le cas des ancien(ne)s athlètes de l'ex-RDA), le harcèlement moral et/ou sexuel à l'encontre des athlètes féminines est fréquent, même si les affaires sont souvent tues ou étouffées⁷, pour n'aborder que quelques thèmes.

Où il est question de la (vraie) nature du sport

Les relations entre sport et violence s'avèrent nombreuses et beaucoup plus complexes que ne l'avaient entrevu Elias et Dunning⁸. Certes, on assiste avec l'avènement des sports modernes à une évidente diminution de la violence physique entre les compétiteurs. Le sport dans sa forme moderne semble «aseptisé». La violence qui s'y joue ainsi que la «mort» annoncée de l'un des protagonistes sont symboliques. La finalité n'est tout simplement plus la même. Alors que les jeux anciens étaient essentiellement une préparation ou un substitut à la guerre, le sport au XX^e siècle a progressivement assimilé d'autres finalités et

valeurs: éducation, hédonisme, santé, culte du corps, compétition, spectacle, insertion sociale ou professionnelle, intégration, cohésion sociale, etc.

Ce n'est certes pas la seule raison. La société en se pacifiant a abaissé chez les individus le seuil de tolérance à la violence. Les activités sportives ont suivi le même cheminement au point que les plus violentes d'entre elles, la boxe par exemple, ont vu leurs effectifs fondre en l'espace d'un siècle, au profit d'activités physiques émergentes qui privilégient l'esthétisme ou la nature (gymnastique rythmique et sportive, escalade, surf). Le sport est ainsi un puissant révélateur de nos sociétés et de leurs transformations, de nos cultures et de la manière dont elles gèrent et conçoivent le débridement des émotions des individus qui les composent. Elias et Dunning allaient plus loin, affirmant même que «la connaissance du sport était la clé de la connaissance de la société».

Mais ce qui distingue le plus nettement les sports modernes des jeux anciens est leur fonction au sein de la société: les sports modernes participent au contrôle de la violence. Inventé en premier lieu pour parfaire l'éducation des jeunes gens appartenant à la «haute société anglaise, l'aristocratie terrienne et la gentry», le sport, en raison de l'émergence du temps libre, s'étend progressivement au reste de la société en offrant, tout à la fois, un moyen d'«apprentissage du contrôle et de l'autocontrôle des pulsions» (respect des règles, de l'adversaire, de l'arbitre...) et un «espace toléré de débridement des émotions» (pratique physique servant d'exutoire, présence de spectateurs qui encouragent et vocifèrent). Les titres et sous-titres du livre d'Elias et Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, montrent bien la place qu'ils attribuent au sport. La première ambiguïté du sport moderne se trouve pourtant là. Il s'agit bien d'un espace social codifié et euphémisé où la violence est *a contrario* de celle observée dans les jeux anciens plus symbolique que réelle, mais c'est aussi un lieu comme nul autre dans nos sociétés contemporaines, où l'on peut se rendre pour exprimer sa passion, son désespoir, sa ferveur et/ou son mécontentement, sa violence, et s'en libérer.

Les paradoxes

Paradoxalement, ce sont bien les violences du sport et ses dérives qui ont commencé à fournir les bases de ce projet commun, en engageant les nations européennes à combattre ensemble les fléaux les plus remarquables tels que les manquements à l'éthique, le hooliganisme et la violence dans les stades, ou le dopage. La contrainte et les désagréments ont ainsi créé les conditions de l'entente, de l'union et de la force, ce qui est plutôt encourageant. Le positionnement européen dans cette lutte, initiée par le Conseil de l'Europe à travers différentes conventions, renforcée par le soutien de la Commission européenne et du Parlement, montre que le sport se structure également à travers ses dérives, excès et problèmes.

Le sport n'est cependant pas que violence. Il est peut-être tout simplement ce que les hommes en font. Le sport n'est pas éducatif, intégrateur, socialisant, facilitateur de dialogue interculturel en lui-même. Il n'est qu'un moyen et que le résultat de notre volonté et de notre activité sociale. Le sport est tout simplement «le jeu de société au sens le plus noble du terme»⁹, celui qui met en exergue les enjeux sociétaux et les interactions humaines, les relations subtiles entre possibles et interdits. S'il est parfois le théâtre de la déraison, il offre également au plus grand nombre un exutoire. Il fait rêver nos enfants qui, s'identifiant à leurs héros sportifs, rêvent de devenir champions à leur

«Le travail de cet artiste, foisonnant d'idées, revêt les formes les plus diverses: peinture, dessin, sculpture, installation, vidéo, photographie. Des ponts relient son œuvre à d'autres disciplines: économie, sciences, médias...». Courtesy galerie Sollertis-Toulouse (France).

tour. Il est aussi un puissant facteur d'intégration et d'insertion sociale. En France par exemple, nul ne se pose la question de savoir si Zidane, ou avant lui Platini, sont des immigrés de la deuxième génération ou simplement français!

Le sport est une fête qui permet la communion et la relation entre les peuples. L'ouverture et la clôture des Jeux Olympiques sont là pour nous rappeler que le sport n'est pas seulement l'opposition et la confrontation d'individus et de nations, mais bien le rassemblement de ceux-ci en un même lieu où, se rencontrant, s'affrontant et se mesurant, ils apprendront à se connaître, à accepter et apprécier leurs différences. Le sport est également un moyen de «reconstruire» les individus. La prison en est un exemple parmi d'autres. Au «surveiller et punir» de Foucault¹⁰ qui a prévalu durant des siècles dans une logique utilitariste de la peine, se substitue aujourd'hui une volonté éducative dans laquelle le sport s'inscrit, non pas dans une simple logique occupationnelle, mais comme un moyen parmi d'autres de permettre aux détenus de se socialiser à travers une activité ludique.

Dans un esprit totalement idéaliste, voire utopique, ou moralisateur, le sport et les sportifs devraient être plus purs et empreints de plus de retenue. Mais le sport peut-il être meilleur que le reste de la société?¹¹ Au-delà de son intérêt éducatif, hygiénique... n'est-ce pas également dans la déraison que se situe justement tout l'intérêt du sport? Car ce sont bien ses propriétés scéniques et dramatiques, sa nature oppositive et déraisonnable, les tricheries et frasques de ses sportifs qui font travailler l'imaginaire collectif au point de le rendre passionnant et discutabile par tous et en tous lieux. Le sport entretient le paradoxe car, ce qui est à son fondement «c'est la contradiction. Le principe qui rassemble les individus dans le sport, c'est la volonté de s'opposer»¹² au point qu'il puisse devenir un lieu fusionnel où se réalise la communion d'individus que parfois tout oppose culturellement, économiquement, politiquement ou socialement, ce que les hommes politiques échouent bien souvent à mettre en œuvre dans la société ordinaire: une certaine forme d'humanisme. Les actions menées par «Sports sans frontières» au Kosovo pour faire coopérer les enfants des différentes communautés sont à ce niveau exemplaires. ▲

On peut trouver ce *Ballon carré* (1998) de Fabrice Hybert dans le petit ouvrage *Imaginer voir*, un projet pédagogique d'Evelyn Fischer-Lenotte (éd. La Lettre Volée, 64 p., 14 €). Plus que d'un manuel d'initiation à l'art contemporain, il s'agit plutôt d'une invitation, à l'adresse des jeunes, à se familiariser avec l'art contemporain, sous forme de vade-mecum pour les parents et les pédagogues.

¹ B. Jeu, 1985. Le sport a-t-il quelque chose à voir avec l'humanisme et la sagesse?. *Cinésiologie*, XXIV, 1985, 324-326.

² D. Bodin, *Le hooliganisme*. Paris, Puf, coll., 2003, QSJ?

³ En France, un rapport confidentiel des Renseignements Généraux en date du 17 décembre 2001, intitulé «hooliganisme, la violence supportériste» insiste sur l'extension du phénomène.

⁴ A. N. Chaker, *Études des législations nationales relatives au sport en Europe*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 1999.

⁵ D. Bodin, L. Robène, S. Héas, *Sports et violences en Europe*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2004.

⁶ Petits faits non pénalisables et non répréhensibles mais qui finissent par détériorer les relations sociales.

⁷ Il faut aussi beaucoup de courage et de patience aux athlètes féminines pour faire valoir le préjudice physique et moral subi. Il en fut ainsi de cette affaire jugée en 1993 dans laquelle comparurent quatre athlètes de la Fédération française d'athlétisme, accusés du viol de leur collègue féminine.

⁸ N. Elias, E. Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1986, traduction française 1994.

⁹ B. Jeu, *In honorem, Le sportif, le philosophe, le dirigeant*, Lille, Pul, 1993, 46.

¹⁰ M. Foucault, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1971.

¹¹ D. Bodin, (dir.), *Sports et violences*, Paris, Chiron, 2001.

¹² Jeu, *op. cit.*, 38.